



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 21 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 décembre 2022
Date de publication : 28 décembre 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, M. Daniel
GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, M. Alexandre
DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme
Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle
DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-
RÉPUBLIQUE, Mme Justine GRUET, M. Hervé PRAT, M. Nicolas GOMET,
M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER,
Mme Nadine HERRMANN

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Maryline MIRAT à Mme Isabelle MANGIN
M. Patrice CERNELA à M. Jean-Pascal FICHÈRE
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Hervé PRAT
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 22.21.12.122-123-124) ; Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON (DCM 22.21.12.127-128-129) ; Mme Isabelle
DELAINE (DCM 22.21.12.139-140)

Référence

22.21.12.117

Commission

Fonctionnement de
l'Institution/Affaires Sociales,
Familiales et Scolaires

Objet

Avenant n° 1 au Marché de
Partenariat de Performance
Énergétique (MPPE) pour la
rénovation patrimoniale et
énergétique de cinq groupes
scolaires avec la SPL Grand
Dole Développement 39

Secrétaire de séance

Nicolas GOMET

Rapporteur

Jean-Baptiste GAGNOUX

Par délibération n° 21.27.09.89 du 27 septembre 2021, la Ville de Dole a décidé d'approuver la conclusion, avec la Société Publique Locale Grand Dole Développement 39, d'un marché de partenariat de performance énergétique ayant pour objet la rénovation patrimoniale et énergétique de cinq groupes scolaires de la Ville de Dole :

- L'école Saint-Exupéry et la crèche Les Petits Loups,
- L'école de la Bedugue,
- L'école du Poiset,
- L'école Beauregard,
- L'école Rochebelle.

Pour l'exécution du marché de partenariat de performance énergétique, la SPL G2D39 a lancé une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la passation d'un marché global de performance énergétique décomposé en cinq lots.

A la suite de l'attribution de quatre de ces cinq lots, la Ville de Dole et la SPL ont eu connaissance du détail des prestations techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des travaux de rénovation, ainsi que le coût définitif des travaux qui s'élève à 15 282 712,92 € HT (conception-réalisation et exploitation-maintenance) pour ces quatre groupes scolaires.

En conséquence, pour tenir compte de ces éléments, il convient de modifier certains articles du marché de partenariat de performance énergétique.

L'avenant a donc pour objet de permettre l'entrée en vigueur du Contrat, et d'intégrer les modifications résultant de la passation de quatre marchés globaux de performance énergétique.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 14 décembre 2022,
Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 16 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 ci-annexé, au marché de partenariat de performance énergétique pour la rénovation patrimoniale et énergétique de cinq groupes scolaires avec la SPL G2D39,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- SPL Grand Dole Développement 39

Fait à Dole, le 21 décembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON

